



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Jeudi 24 juin 2021 – 18h à 18h45

Ordre du jour :

- Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique,
- Hygiène et Sécurité, en lien avec la crise sanitaire,
- Coopérative scolaire,
- Bilan des projets pédagogiques,
- Plan numérique,
- Questions diverses

Présents : Mme Merel, Mme Cauvin (parents délégués), M. Dupuy, Mme Fleury, Mme Gatta, Mme Pain (enseignants), Mme Bessone (ATSEM), Mme Blain-Descormier et M. Murriss (Conseillers municipaux).

Excusés : Mme Capiaux, Mme Manan (enseignante RASED), Mme Bonnamy (ATSEM), Mme Deroo (DDEN)

Secrétaire : M. Dupuy

Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2021 et organisation pédagogique :

17 départs de l'école :

- 14 élèves de CM2 quittent l'école pour passer en 6^{ème}.
- 3 élèves de CE1 radiés

16 entrées : 15 PS + 1 CM1

PS : 15 - MS : 9 - GS : 19 - CP : 5 - CE1 : 7 - CE2 : 14 - CM1 : 13 - CM2 : 10

Classe de PS-MS (Mme Matray): 24 élèves

Classe de GS-CP (Mme Gatta) : 24 élèves

Classe de CE1 – CE2 (Mme Fleury) : 21 élèves

Classe de CM1 – CM2 (Mme Pain) : 23 élèves

Total : 92 élèves

Les **livrets scolaires** du second semestre seront rendus le 25 juin, avec un mot concernant Educonnect.

Educonnect : nous n'avons plus accès aux livrets après un changement de cycle. Les parents doivent vraiment créer leur compte pour avoir accès à tous les livrets de leurs enfants. Le plus simple est de se connecter via *Franceconnect*.

Un dispositif de vacances apprenantes est proposé par l'Éducation Nationale. Des renseignements peuvent être trouvés sur vacancesapprenantes.gouv.fr

Un « pass'sport » a également été créé, pour aider financièrement la reprise sportive des enfants. Les informations sont sur le site Web de l'école.

Hygiène et Sécurité, en lien avec la crise sanitaire :

- Depuis le 17 juin, nous pouvons nous passer des masques en extérieur.
- Des Tests salivaires sont prévus le 1^{er} juillet 2021.
- Nous renouvelerons la chaîne d'alerte l'an prochain. Un mot sera distribué à cet effet dès la rentrée.

Coopérative scolaire :

- La cotisation proposée aux parents en 2021/22 ne changera pas : 20 € pour un enfant, plus 10 € par frère et sœur.

- L'utilisation des crédits alloués par la municipalité :

Pour 2020-21, la subvention municipale était de 3 625 €. Elle a été utilisée ainsi :

- Fonctionnement (cotisation OCCE, frais divers) : 304,77 €
- Investissement (un Ipad pour la classe de GS-CE1) : 287,49 €
- Sorties scolaires (bus et entrées) : 3352,50 €
- Projets (matériel + intervenants) : cour de récréation, jardin, printemps des poètes (GRIPs), lecture à haute voix avec un comédien pour les CM : 1265 €
- Outils pédagogiques : 521,81

TOTAL : 5731,57 €

Nous avons l'an dernier un solde créditeur de 1810,90 €. Le surplus des dépenses (295,67 €) et les petites dépenses des classes pour les actions pédagogiques ponctuelles sont prises en charge par les cotisations des parents et les recettes liées à la vente de tabliers et de photos de classe.

Pour 2021-22, la mairie nous subventionne à hauteur de 3 450 €.

La signature du bilan comptable aura lieu en septembre, pour un retour à l'OCCE.

Bilan des projets pédagogiques :

- Des carrés potagers ont été installés dans la cour et entre le parking et les fenêtres de la maternelle.
- Le journal de l'école : le n°10 est pratiquement prêt. Le journal n°9 a été très peu lu (15 téléchargements) et 28 commandes papier (43 sur 78 familles).
- Un cycle (10 séances) de lecture expressive a débuté avec Philippe Lecomte, comédien de la *Compagnie Voix Public*, pour les CM1-CM2. Le projet sera reconduit l'an prochain avec inscription aux « petits champions de lecture », car quelques élèves se démarquent par la qualité de leur lecture.
- Deux sorties en mer (à Nice et à Saint-Jean-Cap-Ferrat) ont eu lieu pour les CM1-CM2, accompagnés par la classe de GS-CE1 à Nice et la classe de CP-CE2 à St Jean.
- La classe découverte à Auron, prévue mi-juin pour les CP-CE2, a été annulée.
- Mmes Pain et Gatta ont demandé une classe découverte en école départementale pour 2021-22.
Note au 01/07/21 : les classes découverte ont été acceptées.

Plan numérique :

La commune de Castagniers a été retenue pour bénéficier d'une subvention de l'État pour équiper les écoles sur le plan numérique. Le dossier est en cours. L'investissement (plus de 16 000 €) n'aura lieu que si les subventions du gouvernement sont réellement versées.

Le secrétaire, I. Dupuy

La directrice, B. Pain